

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	10^{ème}
Nom de site	PLACE_NAPOLEON_III	Numéro	80166U8
Adresse du site	175, rue La Fayette	Hauteur	R+7 (31,90 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.		
Complément d'info	Quatre antennes dont deux inactives sur deux azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	26/02/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/01/2021
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	28/03/2021
Historique et contexte	Leger changement d'azimuts passage de 20° à 30° et de 290° à 300°

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de deux antennes et le remplacement de deux antennes existantes par deux nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 30° et 300°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 12°
Estimation	30° <5V/m ; 300° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

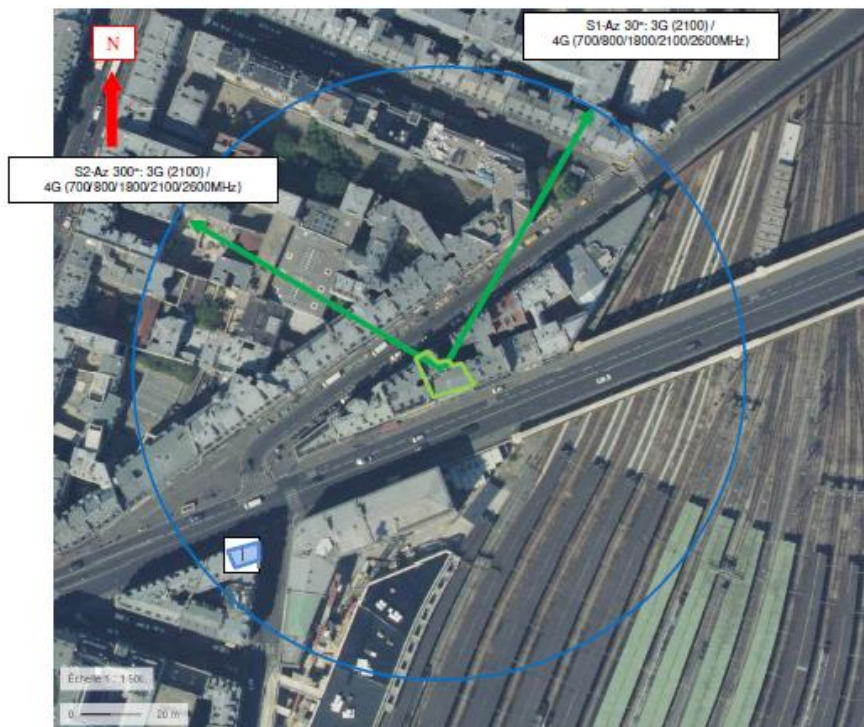
Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 2 antennes panneaux par 4 antennes panneaux dont 2 antennes inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	29,92 m pour les antennes actives 31,62 m pour les antennes inactives

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Micro crèche les petits chaperons rouges	166, rue la Fayette 75010	R+0 3m	non	84m	<1

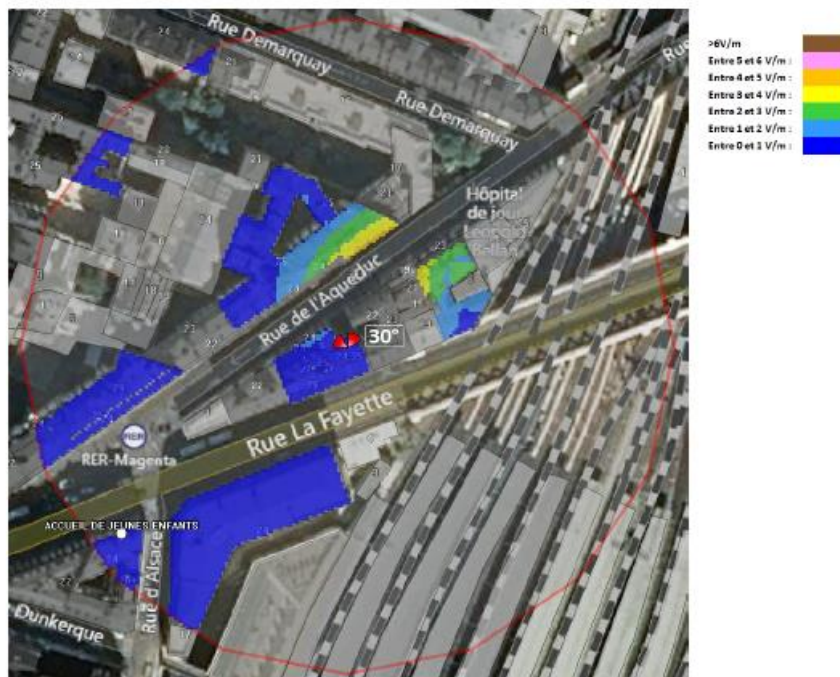
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

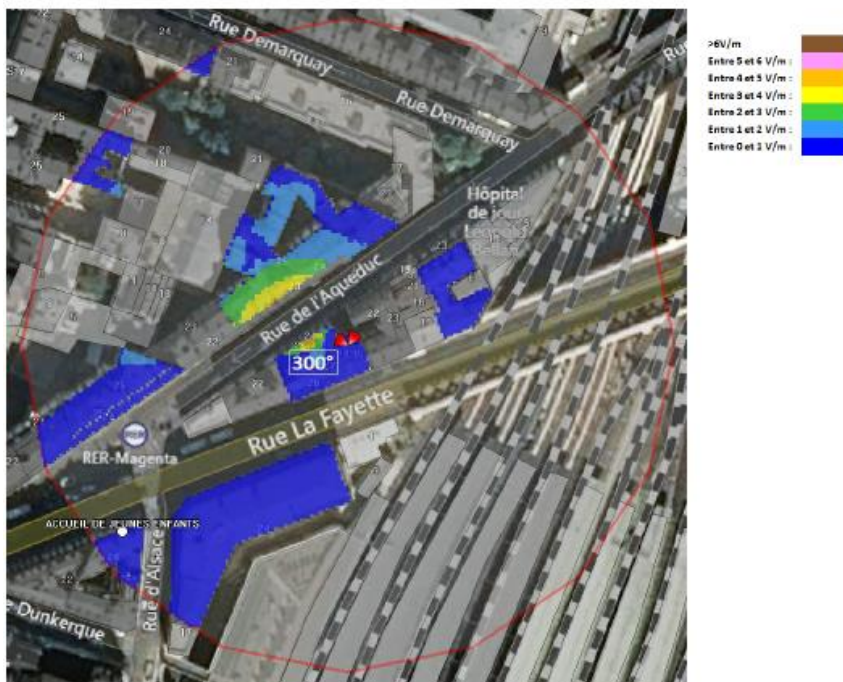


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 22,50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 22,50m.



	Azimut 30°	Azimut 300°
Niveau maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5
Hauteur en mètre (m)	22,50	22,50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 30°



AZIMUT 300°

